

**TAMANRASSET
ET IN GUEZZAM**

**ENVOI
D'IMPORTANTES
QUANTITÉS
DE VACCINS
ET DE SÉRUMS**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5117 | Mercredi 9 octobre 2024 • Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ALGÉRIE VS TOGO :

**CE SERA
À GUICHETS
FERMÉS**

Page 14

SUITE AUX PROPOS DU CHEF DE L'ETAT

L'ANIE DANS L'OEIL DU CYCLONE

Page 3



■ **SUITE À SA RÉÉLECTION POUR UN SECOND
MANDAT**

**LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE
LE PRÉSIDENT TUNISIEN**

Page 3

■ **IMPORTATIONS DU BLÉ DUR**

**L'ALGÉRIE DÉCIDE
DE LES SUPPRIMER EN 2025**

Page 4

■ **13E FORUM INTERNATIONAL DU GAZ
DE SAINT-PÉTERSBOURG**

**SONATRACH MARQUE
SA PRÉSENCE**

Page 4

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA



**LA COMMUNAUTÉ MONDIALE
SE LÈVE**

Page 16

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

L'Algérie et l'Italie élaborent une feuille de route

Entre, l'Algérie et l'Italie, il n'y a pas que le gaz et l'industrie automobile. Le Premier ministre Nadir Larbaoui a reçu, hier au Palais du gouvernement, Alberto Cotillo, ambassadeur de la République italienne en Algérie, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

Au cours de l'entretien, les deux parties se sont félicitées de l'excellence des relations entre les deux pays, qui connaissent une évolution qualitative dans divers domaines à la lumière des résultats importants de la visite d'État du président de la République Abdelmadjid Tebboune en Italie en mai 2022 et des rencontres bilatérales subséquentes entre les responsables des deux pays à différents niveaux, selon un communiqué des services du Premier ministre. Compte tenu des liens historiques d'amitié entre les deux pays, les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer et d'élargir la coopération scientifique et culturelle pour y inclure le domaine de la recherche et des fouilles archéologiques. Dans ce contexte, il a été convenu d'organiser un séminaire scientifique réunissant des spécialistes, des scientifiques et des experts des deux pays, afin de définir un programme de travail à multiformes, incluant la participation à la recherche sur les fouilles archéologiques, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine archéologique, ainsi que la formation et l'enseignement supérieur dans ce domaine.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PAIEMENTS NUMÉRIQUES EN ALGÉRIE

Ouverture des travaux

Les travaux de la Conférence internationale sur les paiements numériques en Algérie, organisée par le ministère des Finances et la Banque d'Algérie, en collaboration avec le Fonds monétaire arabe (FMA), se sont ouverts hier à Alger. L'ouverture des travaux de cette rencontre de deux jours, a été présidée par le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, en présence du Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb ainsi que du Directeur général et Président du Conseil d'administration du FMA, Fahd Bin Mohamed Al-Turki. Placée sous le thème « *Les paiements numériques en Algérie : progresser vers un avenir sans numéraire* », la Conférence portera sur un ensemble de questions à examiner en séances de débat dont l'innovation en finances et services financiers et les services bancaires ouverts, ainsi que les prestataires et fournisseurs de services de paiement et des systèmes de paiement instantané. Prennent part à cette rencontre des spécialistes algériens et étrangers dans le domaine des services financiers numériques, des technologies de l'information et de l'économie, ainsi que des représentants de différents départements ministériels, de banques, de compagnies d'assurances et d'établissements financiers.

R. N.

L'ALGÉRIE ABRITE LE 4^e FORUM PANAFRICAIN DE LA JEUNESSE

La jeunesse africaine au chevet de leur continent !



L'Afrique en général, le Sahel en particulier subit une instabilité socio-politique qui fait susciter une discussion au sein de la jeunesse africaine.

PAR IDIR AMMOUR

Dix-neuf à vingt ans. C'est aujourd'hui l'âge médian en Afrique. Cela fait du continent la région la plus jeune de la planète. En comparaison, l'Amérique latine affiche un âge médian de 30 ans, l'Asie de 32 ans, l'Amérique du Nord de 39 ans et l'Europe de 42 ans. Face à ce panorama, il est alors aisé de comprendre en quoi la jeunesse africaine représente la principale source de vitalité pour les prochaines décennies. Alors que le reste des continents connaissent un vieillissement de leur population, l'Afrique voit sa population entre 15 et 35 ans croître rapidement si bien qu'elle devrait doubler pour atteindre près de 850 millions à l'horizon 2050. Ce bouleversement en cours questionne les sociétés africaines sur l'avenir qu'elles souhaitent

pour leur jeunesse, et les enjeux sont colossaux ! Cette croissance démographique va nécessiter une amélioration substantielle des systèmes éducatifs, de santé, des réseaux d'infrastructure. Elle va également exiger une réponse économique et sociale. Pour répondre à ces enjeux structurels, un vent a soufflé sur l'Afrique avec un nouveau souffle de sa jeunesse qui met fin au statu quo !

En effet, après N'Djaména, Tchad, Kpalimé au Togo et Addis-Abeba, Éthiopie, le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a annoncé, avant-hier dans un communiqué, que l'Algérie avait été choisie pour accueillir le 4^e Forum panafricain de la jeunesse, prévu du 1er au 4 novembre prochain.

Pour sa part, « *L'Union africaine (UA) a annoncé que l'Algérie a été choisie pour accueillir le 4^e Forum panafricain de la jeunesse, et ce, après avoir présenté sa candidature pour abriter cette importante manifestation consacrée aux jeunes du continent africain, via un dossier élaboré sous la supervision du CSJ, en coordination avec plusieurs secteurs publics concernés* », selon la même source. Le Forum

se tiendra donc « *du 1er au 4 novembre 2024 dans la wilaya d'Oran, à l'occasion de la célébration de la Journée de la jeunesse africaine (1er novembre), et coïncide avec la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération* », précise le communiqué.

L'objectif de ce forum est de susciter un débat constructif sur l'avenir de l'Afrique en général en faisant des propositions d'idées pour y parvenir. Pour ce, il se déroulera sous le thème : « *Eduquer une Afrique adaptée au 21^e siècle : Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique* », avec la participation de 50 pays africains, selon la même source.

I.A.

JOURNÉE NATIONALE DE LA DIPLOMATIE Une politique étrangère offensive

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger célèbre, hier, la Journée nationale de la Diplomatie algérienne sous le thème : « *Positions immuables dans la promotion des valeurs de paix et des vertus de la coopération internationale* ». Célébré le 8 octobre de chaque année, cet événement coïncide avec la date de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation des Nations unies (ONU), le 8 octobre 1962. En somme, le jour où le premier président de l'Algérie indépendante, Ahmed Ben Bella, avait hissé le drapeau algérien au siège des Nations unies à New York, en 1962.

Les festivités de cette journée seront supervisées par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf. La célébration de cette Journée coïncide avec une conjoncture internationale marquée par l'offensive de la diplomatie algérienne.

C'est ainsi que les efforts de l'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, dans la défense de la question palestinienne et du règlement de la question du Sahara occidental sont salués par la communauté internationale.

R. N.

UNE USINE AUTOMOBILE D'IVECO EN ALGÉRIE

Le projet en discussion

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a reçu, hier, au siège de son ministère une délégation du groupe IVECO, spécialisée dans la fabrication de véhicules utilitaires italiens.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre s'est tenue en présence de M. Carmelo Impelluso, directeur régional d'IVECO pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, ainsi que de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, M. Alberto Cotillo. L'objectif principal de cette réunion était de présenter un projet ambitieux de fabrication de véhicules utilitaires de type moyen et lourd en Algérie.

Selon la même source, le partenaire italien a exposé les démarches entreprises pour la création d'une usine en collaboration avec un partenaire algérien. Il a souligné que la stratégie adoptée par IVECO pour cette initiative repose sur une approche en deux phases.

La première phase consistera à répondre aux besoins du marché algérien, tandis que la deuxième phase visera à orienter la

production vers l'exportation. Cette vision progressive témoigne de l'engagement d'IVECO à développer une industrie locale solide tout en intégrant le marché international, ajoute le document.

Le ministre Aoun a exprimé son enthousiasme face à ce projet et a mis en lumière l'importance des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie.

Il a affirmé que « *le développement d'une véritable industrie automobile en Algérie est essentiel, et que cela doit passer par une intégration locale significative* ».

À cet égard, il a insisté sur « *l'importance de mobiliser des sous-traitants locaux et de respecter le cahier des charges imposé par les autorités algériennes pour obtenir l'agrément nécessaire à l'exercice de cette activité dans les plus brefs délais* ». Le ministre a également évoqué les défis liés à la mise en œuvre de ce projet, notamment la nécessité de former des ressources humaines qualifiées et d'établir des chaînes d'approvisionnement efficaces.

R. N.

SUITE AUX PROPOS DU CHEF DE L'ETAT

L'Anie dans l'œil du cyclone

Plus d'un mois après les élections présidentielles anticipées du 7 septembre dernier, les Algériens attendent toujours de connaître les dessous du cafouillage des chiffres provoqué par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

PAR KAMAL HAMED

Cette question est revenue au devant de la scène politique nationale à la faveur des derniers propos du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre avec les représentants de la presse nationale. Lors de ces élections, pour rappel, l'Anie a présenté des chiffres très controversés tant sur le taux de participation que des résultats obtenus par les trois candidats. Ces amalgames ont provoqué un tollé général allant même jusqu'à jeter le trouble dans les esprits sur la transparence de cette joute électorale. L'Anie et son président, Mohamed Charfi, ont été copieusement critiqués. Interrogé à ce propos le président de la république a expliqué que sa direction de campagne a signé un communiqué conjoint avec les deux autres



candidats à la présidentielle, Youcef Aouchiche (FFS) et Abdelaâli Hassani Cherif (MSP) pour lever les ambiguïtés sur ce qui s'est passé réellement. «C'est une première dans les annales des élections» a commenté le chef de l'Etat. Il a affirmé que les investigations sont en cours sur ces faits. Il a estimé qu'il est important de régler à la racine ces problèmes pour qu'ils ne se reproduisent pas aux prochaines échéances électorales. «Nous allons vers des élections très complexes (les élections municipales, ndlr). Il y aura des centaines de candidats. Il ne faudrait pas qu'il y ait des couacs» a-t-il

anticipé. Le président Tebboune a indiqué que l'Anie, est une institution constitutionnelle, pilier de la démocratie. Il a souligné que parfois «les hommes ne sont pas à la hauteur des institutions». Certains observateurs ont indiqué, à la lecture des derniers propos du chef de l'Etat, que Mohamed Charfi est particulièrement visé. Il est vrai que le président de l'Anie est complètement passé à côté lors de cette épreuve électorale. En effet, en donnant les résultats préliminaires, il a alors omis de faire cas du taux de participation. C'était alors une première puisque jamais auparavant il n'y a eu une telle omission.

Il s'est contenté de donner la moyenne du taux de participation qui n'existe dans aucun texte juridique ou réglementaire. Le comble c'est qu'il a persisté lorsqu'il a donné les résultats définitifs suscitant ainsi l'ire de tous les analystes et observateurs et même des candidats à cette élection. Face à cet impair, les trois candidats, à travers leurs directions de campagne, ont exprimé leur mécontentement face à des résultats qu'ils jugent «opaques» et «contradictoires». Ils ont dénoncé l'absence de transparence dans les chiffres annoncés. La principale critique porte sur le taux de participation et les incohérences entre les résultats publiés et les procès-verbaux des comités électoraux locaux et régionaux. Le communiqué conjoint des trois directions de campagne met en lumière quatre dysfonctionnements majeurs. Lorsque la Cour constitutionnelle a enfin donné les résultats définitifs, on s'est rendu compte de l'ampleur des fautes commises par l'Anie. C'est que la disparité des chiffres est énorme. D'où les questionnements, du reste fort légitime, sur le pourquoi de cette attitude de l'Anie. Le président de cette dernière institution est plus que jamais dans l'œil du cyclone et l'Anie sera forcément sujette à de profondes réformes. Il est aussi presque évident que Mohamed Charfi ne survivra pas à cette épreuve et les résultats des enquêtes ouvertes.

K.H

AUGMENTATION DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE

Les experts saluent la décision du président de la République

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les experts en finances ont mis en avant l'importance de la décision prise, dimanche dernier, par le président de la République, portant augmentation «substantielle» du montant de l'allocation touristique, ce qui est à même de conforter davantage les citoyens en partance à l'étranger.

Le président de la République avait ordonné dimanche dernier, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé, une augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique, octroyée une fois par an au profit des citoyens voyageant à l'étranger, outre l'augmentation de l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants, à l'intérieur du pays et à l'étranger. Saluant la décision d'augmentation de l'allocation touristique, qui n'a pas été révisée depuis 1997, le professeur en finances, à l'Université de Kasdi Merbah de Ouargla, Slimane Nacer, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que cette décision, une fois appliquée, «confortera davantage le citoyen algérien, notamment le touriste, d'autant que cette allocation couvrira une partie significative de ses dépenses, en fonction de la période de séjour à l'étranger, de même qu'elle n'aura aucun impact sur l'économie nationale et sur les réserves de changes».

L'instruction de la Banque d'Algérie n° 08-97 relative au droit de change pour voyage à l'étranger fixant le montant annuel du droit de change pour dépenses liées à des voyages à l'étranger à la contre-valeur en devise de 15.000 DA, est en vigueur depuis 1997 et ce seuil n'a jamais été

changé depuis cette date.

Pour sa part, l'expert financier et bancaire Idir Sassi, a souligné que la décision de l'augmentation du montant de l'allocation touristique est une «décision judicieuse», tandis que l'enseignant en économie, Brahim Guendouzi, s'est félicité à son tour de la décision de l'augmentation de l'allocation «de manière substantielle», ajoutant que «la conjoncture économique du pays et notamment en termes de soldes financiers extérieurs et du niveau remarquable des réserves de change, permet de revoir à la hausse l'allocation touristique». L'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat redonnera à la planification son rôle dans l'économie nationale «Sans l'ombre d'un doute, la décision prise par le président de la République au profit de tout algérien voyageant à l'étranger aura un écho très positif. De prime abord, cette procédure compensera la diminution de la contre-valeur en devise de l'allocation d'un montant de 15.000 DA en vigueur depuis 1997, et confortera également le touriste algérien». Lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République avait ordonné également la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels en consécration de la transparence.

A cet effet, M. Guendouzi a affirmé que la création de cette agence apportera «une contribution stratégique à la finance publique, de même qu'à la programmation des projets d'investissement et condi-

tions de réalisation, vu qu'elle intervient en parachèvement des réformes engagées à la faveur de la loi organique relative aux lois de finances, la loi sur la comptabilité publique et le nouveau code des marchés publics».

«L'instance en question travaillera, sans doute, dans le cadre d'une démarche prospective et une vision à long terme concernant toutes les politiques publiques à exécuter et à évaluer», a-t-il poursuivi, estimant que «la planification économique qui jusque-là faisait défaut dans le cadre économique national, reprendra son rôle central dans la coordination des ressources du pays et leur affectation à bon escient en faveur du développement durable».

«Il est désormais nécessaire de garantir un équilibre financier au budget de l'Etat et de rationaliser les dépenses publiques afin d'optimiser la performance dans la gestion des projets et des marchés publics», a souligné M. Guendouzi.

Pour M. Idir Sassi, la création de cette agence constituera «une plus-value en termes de gestion et de contrôle du budget de l'Etat, mais aussi un renforcement de la prospective budgétaire en vue d'assurer davantage d'efficacité et de rigueur en matière d'exécution. Ainsi, elle sera habilitée à examiner les demandes de budget introduites par les ministères et les instances». L'exécution d'un budget dans le cadre de l'Agence se fera de manière «scientifique permettant à l'Etat d'agir dans la transparence et de contrôler le déficit intérieur et de le réduire de façon étudiée préalablement

L. B.

POUR SA RÉÉLECTION POUR UN SECOND MANDAT

Le président de la République félicite le président tunisien

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité lundi, lors d'un appel téléphonique, Kais Saïed, président de la République tunisienne, pays frère, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, lui souhaitant ainsi qu'au peuple tunisien frère, bonheur et prospérité.

Le président sortant Kais Saïed a, pour rappel, remporté avec 90,7% des voix l'élection présidentielle de dimanche en Tunisie, a annoncé l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), lundi.

Le taux de participation s'est établi à 28,8%, a aussi indiqué l'ISIE. Les deux autres candidats, Ayachi Zammel et Zouhair Maghzaoui, se sont adjugés respectivement 7,35% et 1,97% des suffrages, selon l'autorité électorale.

En tout, 9,7 millions d'électeurs (sur 12 millions d'habitants) étaient appelés aux urnes en Tunisie.

Les électeurs inscrits dans des circonscriptions électorales à l'étranger représentaient 6,6% du corps électoral soit 642.810 électeurs.

R. N.

13^E FORUM INTERNATIONAL DU GAZ DE SAINT- PÉTERSBOURG Sonatrach marque sa présence

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, devait se rendre hier, à Saint-Petersbourg, Fédération de Russie, avec une délégation de haut niveau comprenant des cadres de Sonatrach, pour participer à la 13^e édition du Forum international du gaz de Saint-Petersbourg, qui se tient dans la même ville du 08 au 11 octobre 2024. Ce forum sera l'occasion de présenter les capacités de Sonatrach et son expérience pionnière dans l'industrie du gaz, ainsi que de rencontrer les principaux producteurs de gaz pour renforcer les relations avec les entreprises énergétiques russes et internationales, discuter des moyens d'enrichir la coopération et d'explorer les opportunités d'affaires, indique un communiqué de Sonatrach.

Le forum international du gaz de Saint-Petersbourg est l'un des plus importants forums internationaux traitant de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie du gaz et examinant les tendances mondiales des marchés du gaz à la lumière des fluctuations géopolitiques actuelles, ainsi que les dernières technologies utilisées dans ce domaine de l'énergie.

Le forum verra également la participation des plus importants organismes gouvernementaux russes et des plus grandes entreprises énergétiques du monde.

HYDROCARBURES ALNAFT signe un mémorandum d'entente avec la société qatarie «Gulf Petroleum»

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé, hier à Alger, avec la société qatarie «Gulf Petroleum Limited» un mémorandum d'entente visant à faciliter et à renforcer les liens de coopération entre les deux parties dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué de l'Agence. La cérémonie de signature de ce mémorandum, qui s'est déroulée au siège d'ALNAFT, a été présidée par le président d'ALNAFT, Mourad Beldjehem et le président de la société qatarie «Gulf Petroleum Limited», Abdel Aziz Hamad Al-Dalimi, en présence des membres du Comité de direction de l'Agence, ainsi que d'une délégation qatarie de haut niveau, a précisé la même source. Cet accord vise à «faciliter» et à «renforcer» les liens de coopération entre les deux parties dans le domaine des hydrocarbures, notamment à travers la présentation d'opportunités d'investissement dans l'activité exploration et production des hydrocarbures en Algérie, faite par l'agence ALNAFT à Gulf Petroleum, a-t-on souligné dans le communiqué. **R. N.**

IMPORTATIONS DU BLÉ DUR

L'Algérie décide de les supprimer en 2025

L'Algérie a décidé de ne plus importer de blé dur à l'extérieur en 2025. Le nouveau plan du ministère de l'agriculture consiste à étendre les superficies productives à plus d'un million d'hectares dans le sud avec un total de 3,7 millions d'hectares pour les céréales. Ces indices sont réconfortants pour ériger une sécurité alimentaire à long terme.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Cet engagement annoncé par le Président lui-même consiste à ne plus dépendre des marchés extérieurs pour la fourniture en blé dur. Un ambitieux programme est dès lors concocté pour améliorer la production céréalière dont la facture d'importation se situait entre 7 à 9 millions de tonnes. Ce plan se décline selon le département agricole de « 264 000 hectares, répartis sur des lots de 250 à 1 000 hectares chacun, ont été attribués à 431 opérateurs. Actuellement, 286 de ces opérateurs sont effectivement installés ». Il est question ici de faire valoir 1,6 million d'hectares soit 52% des surfaces uniquement pour le blé dur. Un objectif qui fera en sorte que l'Algérie sera moins sollicitée par les approvisionnements à l'extérieur. Il faut noter dans ce contexte que l'Algérie dépend pour une large partie du marché européen mais le concurrent russe se place aussi comme un gros fournisseur. Si certains estiment que l'objectif algérien de réduire son importation en blé dur est « difficile », rien n'empêche de considérer le contraire. Les dernières précipitations en attendant celles de l'hiver confortent une perspective moins inquiétante pour l'amélioration de la produc-



tivité céréalière d'autant que le gouvernement est appelé à concrétiser un rendement de 35 quintaux à l'hectare là où ne dépassait pas les 17 quintaux il y a quelques années. Le spectre de la sécheresse est décidément derrière même si le bouleversement climatique va continuer d'affecter l'agriculture de manière générale et particulièrement la région ouest qui accuse un déficit en pluie. De plus, l'Algérie compte assurer ces capacités de stockage en les ramenant à 9 millions de tonnes au lieu de 5 millions de tonnes.

Le département agricole américain s'explique

Dans une note de conjoncture, le département agricole américain estime que l'Algérie « sera moins dépendante en termes d'importation de blé dur ». Selon le document publié par le site TSA, le ministère agricole US indique que « l'abondante production de blé dur a permis à l'Algérie d'économiser 1,2 milliards de dollars ». Il note en effet l'optimisme des récoltes à venir pendant que la campagne de labours semailles

va permettre d'augmenter le ratio de productivité. Concernant les importations, l'USDA précise dans son rapport que « le pic des commercialisations va atteindre les 9,4 millions de tonnes ». Cela dit, ce chiffre n'explique pas le recul de l'importation de 2 à 3 millions de tonnes que l'Algérie se procurait sur le marché international et qui ont été supprimés. Un point marquant du rapport de l'USDA concerne le blé dur. Il est noté que « les importations de blé dur sont sous pression, mais il est peu probable qu'elles s'arrêtent ». Au « mieux », les importations de blé dur de l'Algérie « pourraient diminuer après 2025 ». Cela est rassurant d'autant que le même rapport note que l'Algérie compte sur son projet de 30 silos et 350 centres de stockage et les futures semences dédiées principalement à la culture en blé dur. Un atout considérable lorsque l'on sait que l'Etat va mettre 4,4 millions de semences certifiées à la disposition des agriculteurs durant cette saison agricole.

F. A.

PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'INVESTISSEUR

660 nouvelles assiettes foncières dans 47 wilayas en ligne

PAR RANIA NAILI

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), Omar Rekkache, a déclaré qu'il avait mobilisé 660 assiettes foncières sur la plateforme immobilière dans 47 wilayas.

Le nombre de demandes via la plateforme numérique s'élève à 3992, dont 391 contrats de concession ont été attribués. M. Rekkache a ajouté, lors de l'ouverture du forum régional de l'investissement dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, que le forum vise à orienter les investissements dans cette wilaya,

qui possède de grandes potentialités d'investissement. Cependant, ces capacités n'ont pas été réellement exploitées. Il a insisté sur la nécessité de simplifier le système des réformes et de l'investissement, notamment en ce qui concerne le dossier de l'immobilier, qui était entaché de corruption.

Il a précisé que les dernières statistiques enregistrées au niveau de l'agence indiquent l'enregistrement de 9684 projets, sans prendre en compte les grands investissements, comme le projet «Baladana». De plus, 146 projets directs ont été enregistrés avec des opérateurs locaux. La plupart de ces

projets sont déjà entrés dans la phase de réalisation, tandis que d'autres ont débuté leur phase d'exploitation.

Le même intervenant a révélé que l'agence s'efforce d'accompagner en permanence les investisseurs et de respecter les instructions du président de la République en fournissant 450 000 postes d'emploi.

Au total, 660 assiettes foncières ont été mobilisées sur la plateforme immobilière dans 47 wilayas, avec 3992 demandes déposées via la plateforme numérique, dont 391 contrats de concession ont été attribués.

R. N.

PRISE EN CHARGE DES CANCEREUX EN ALGÉRIE

L'Anpha publie son rapport national

Le cancer est sans doute la maladie du siècle et le défi important des systèmes de soins modernes. Le pharmacien en tant qu'acteur majeur de la santé joue un rôle clé dans le circuit de prise en charge des patients atteints de cancer.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Anph s'est penchée les deux dernières années sur la lutte anti cancer et l'amélioration de sa prise en charge par une série de rencontres d'experts de différentes spécialités à travers les différentes régions du pays en collaboration avec le ministère de la Santé regroupant les différentes catégories de pharmaciens, les cliniciens, les économistes de la santé et d'autres spécialistes du domaine pour enrichir les discussions et les échanges.

Anph est sortie avec un rapport fruit de tous ces débats passionnés comme contribution scientifique de l'association Anpha pour l'optimisation du parcours de soins des patients atteints des maladies cancéreuses en Algérie. Ce document s'adresse à tous les professionnels de la santé, les institutions et organisations de santé impliqués dans la prise en charge de ces maladies. Il détaille les défis de l'optimisation des ressources et l'amélioration des soins, les enjeux de financement des plans et thérapies anticancéreuses ainsi que des propositions pour le financement des innovations thérapeutiques en Algérie. Recommandations pour répondre aux enjeux du financement des plans et des thérapies anti-cancers ; L'augmentation des coûts de la prise en charge au fil des années est inévitable, à part des dépenses de santé consacrées au cancer en 2022. Elle représenterait environ 10 à 15 % du budget de la santé. Elle est en augmentation rapide en Algérie due à plusieurs facteurs et parmi eux ; Le vieillissement de la population, la multiplication des facteurs de risque, des facteurs environnementaux et l'amélioration de l'accessibilité à l'offre du soin. Ces coûts de lutte contre le cancer comprennent les coûts de prévention, de dépistage, de diagnostic, de traitement et de soins palliatifs. Le traitement peut contenir à la fois des traitements médicaux, des traitements chirurgicaux et des séjours médicaux. En Algérie, on ne dispose pas d'une estimation réelle des coûts de la prise en charge de la maladie cancéreuse prenant en considération toutes les activités citées précédemment. Le progrès de la recherche a permis de développer de nouveaux traitements anti-cancéreux plus efficaces, mais ces traitements sont souvent plus coûteux que les traitements traditionnels. Cette augmentation des coûts a également mis à rude épreuve le financement de la lutte contre le cancer.

Proposition de l'Anpha pour améliorer le financement de la prise en charge :

- Adopter une approche stratégique qui



inclut la prise en charge de cette pathologie au sein d'un plan global multisectoriel comprend la sensibilisation, le dépistage, le diagnostic précoce avant de donner une prédominance aux budgets des thérapies et d'hospitalisation.

Mesures pour optimiser les coûts

; réduisant les insuffisances en matière de régulation et de gestion des services publics avec une implication essentielle de la sécurité sociale et des mutuelles santé dans le financement.

- Etudier la faisabilité de passage de la dispensation de quelques anti cancers vers l'officine.

- Développer un plan national d'accès aux traitements anti cancers en définissant les priorités et le rôle de chaque acteur.

- Développer des partenariats avec d'autres pays pour des achats groupés négociés et efficaces de ces thérapies

- Réviser le code des procédures des marchés publics avec des adaptations nécessaires aux besoins du secteur de la santé.

L'Anpha plaide pour une meilleure implication du pharmacien dans le parcours des soins anti cancers

Le traitement centré sur le patient vise à répondre à ses besoins physiques, psychologiques, sociaux et existentiels.

L'accent est mis sur le patient en tant que personne et le traitement est adapté aux souhaits, exigences et conditions de chacun.

La coordination ville-hôpital doit être un objectif partagé par l'ensemble des acteurs de santé impliqués dans la prise en charge du cancer. Elle passe par un certain niveau de collaboration entre les protagonistes, à savoir le patient, les aidants et les professionnels, du dépistage à l'après-cancer. Elle doit tenir compte du patient dans sa globalité, c'est-à-dire de son état physique, avant, pendant et après la maladie, de son con-

texte psychique et de sa situation socio-économique.

Le pharmacien de part de sa compétence, de ses qualifications, de sa proximité et son accessibilité peut intervenir sur plusieurs volets parmi lesquels : l'éducation thérapeutique, le dépistage et la prévention, la gestion de la douleur.

Pour cette raison, l'Anpha s'appuie sur une série de propositions pour une meilleure implication bénéfique et efficace du pharmacien dans cet effort :

- La réorganisation de la pharmacie hospitalière en donnant importance à cette entité qui doit être indépendante et munie de ressources pour une gestion efficace et pour protéger les responsabilités pharmaceutiques multiples, par conséquent ;

Les actes d'approvisionnement, de détention, de gestion, de préparation et de dispensation des médicaments expérimentaux sont obligatoirement et strictement réservés à l'exercice pharmaceutique.

- Recourir au pharmacien pour la création du secteur des essais cliniques au sein des pharmacies hospitalières qui est l'un des éléments clés pour le développement de la recherche dans les établissements de santé en Algérie.

- Mettre le pharmacien au centre des processus de développement du circuit et les projets de numérisation du secteur de la santé.

- Promouvoir les évaluations pharmaco-économiques des technologies de santé.

- La réadaptation des programmes de formation universitaires des pharmaciens en s'orientant plus vers

les missions cliniques et les collaborations multi professionnelles.

Des copies du rapport ont été adressées aux principales parties prenantes du domaine et l'association nationale des pharmaciens algériens et ses experts demeurent disponibles pour fournir des détails sur ce travail scientifique.

K. H.

TAMANRASSET ET IN GUEZZAM

Envoi d'importantes quantités de vaccins et de sérums

Suite aux conclusions du Conseil des ministres du 6 octobre, et en application des instructions données par le Président de la République lors de cette réunion, et dans le cadre de la poursuite du processus de renforcement des établissements de santé situés dans les wilayas du Sud où des cas entrants de diphtérie et de paludisme ont été enregistrés, une importante quantité de vaccins et de sérums, composée de 21.000 doses de vaccin et 330 doses de sérum anti-diphtérique, a été acheminée, ce mardi, vers les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezzam.

Par ailleurs, des équipements médicaux seront envoyés, demain mercredi, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam pour assurer une prise en charge optimale des patients et fournir tous les outils de travail nécessaires pour faciliter les tâches du personnel médical et paramédical au niveau des établissements de santé de ces wilayas et des régions limitrophes.

Ce matériel est composé de 35 lits médicalisés équipés de divers matériels nécessaires ainsi que de 30 concentrateurs d'oxygène et d'autres fournitures médicales.

FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Merabi donne le coup d'envoi de la nouvelle rentrée

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi a supervisé, hier mardi à Oran, le lancement de la nouvelle rentrée de formation (session d'octobre 2024) pour laquelle le secteur a réservé 400.000 nouvelles places pédagogiques au niveau national dans différents modes et dispositifs de formation.

Pour garantir la réussite de cette rentrée, placée sous le slogan « la formation professionnelle, autonomisation économique et gouvernance numérique », le ministère a mobilisé les capacités nécessaires, à l'instar des moyens pédagogiques et techniques et l'ouverture des branches déléguées au niveau des établissements de formation, en plus de l'ouverture de nombreuses nouvelles spécialités dans les domaines de l'agriculture, la numérisation et les nouvelles technologies, en plus de celles présentes dans le programme pédagogique de la formation professionnelle.

Le secteur a consacré plus de 400 spécialités pour des formations ponctuelles par un diplôme d'Etat et plus de 140 spécialités pour des formations qualifiantes de courte durée, couvrant 23 filières professionnelles incluses dans la nomenclature des spécialités de la formation professionnelle, qui ont été déterminées en fonction des spécificités de chaque région et en adéquation avec les exigences de l'économie nationale.

A noter que le secteur compte plus de 1.220 établissements de formation au niveau national.

R. N.

AUGMENTATION DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE

Les experts saluent la décision du président de la République

Les experts en finance ont mis en avant l'importance de la décision prise, dimanche dernier, par le président de la République, portant augmentation « substantielle » du montant de l'allocation touristique, ce qui est à même de conforter davantage les citoyens en partance à l'étranger.

Le président de la République avait ordonné dimanche dernier, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé, une augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique, octroyée une fois par an au profit des citoyens voyageant à l'étranger, outre l'augmentation de l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants, à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Saluant la décision d'augmentation de l'allocation touristique, qui n'a pas été révisée depuis 1997, le professeur de Finances à l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla, Slimane Nacer, a indiqué dans une déclaration à l'APS que cette décision, une fois appliquée, « confortera davantage le citoyen algérien, notamment le touriste, d'autant que cette allocation couvrira une partie significative de ses dépenses, en fonction de la période de séjour à l'étranger, de même qu'elle n'aura aucun impact sur l'économie nationale et sur les réserves de changes ». L'instruction de la Banque d'Algérie n° 08-97 relative au droit de change pour voyage à l'étranger fixant le montant annuel du droit de change pour dépenses liées à des voyages à l'étranger à la contre-



valeur en devise de 15.000 DA, est en vigueur depuis 1997 et ce seuil n'a jamais été changé depuis cette date. Pour sa part, l'expert financier et bancaire Idir Saci a souligné que la décision de l'augmentation du montant de l'allocation touristique est une « décision judicieuse », tandis que l'enseignant en économie Brahim Guendouzi s'est félicité à son tour de la décision de l'augmentation de l'allocation « de manière substantielle », ajoutant que « la conjoncture économique du pays et notamment en termes de soldes financiers extérieurs et du niveau remarquable des réserves de change, permet de revoir à la hausse l'allocation touristique ».

L'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat redonnera à la planification son rôle dans l'économie nationale

« Sans l'ombre d'un doute, la décision prise par le président de la République au profit de tout algérien voyageant à l'étranger aura un écho très positif. De prime abord, cette procédure compensera la diminution de la contre-valeur en devise de l'allocation d'un montant de 15.000 DA en vigueur depuis 1997, et confortera également le touriste algérien. »

Lors de la réunion du Conseil des

ministres, le président de la République avait ordonné également la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification pour un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels en consécration de la transparence.

A cet effet, M. Guendouzi a affirmé que la création de cette agence apportera « une contribution stratégique à la finance publique, de même qu'à la programmation des projets d'investissement et conditions de réalisation, vu qu'elle intervient en parachèvement des réformes engagées à la faveur de la loi organique relative aux lois de finances, la loi sur la comptabilité publique et le nouveau code des marchés publics ».

« L'instance en question travaillera, sans doute, dans le cadre d'une démarche prospective et une vision à long terme concernant toutes les politiques publiques à exécuter et à évaluer », a-t-il poursuivi, estimant que « la planification économique, qui jusque-là faisait défaut dans le cadre économique national, reprendra son rôle central dans la coordination des ressources du pays et leur affectation à bon escient en faveur du développement durable ». « Il est désormais nécessaire de garantir un

équilibre financier au budget de l'Etat et de rationaliser les dépenses publiques afin d'optimiser la performance dans la gestion des projets et des marchés publics », a souligné M. Guendouzi. Pour Idir Saci, la création de cette Agence constituera « une plus-value en termes de gestion et de contrôle du budget de l'Etat, mais aussi un renforcement de la prospective budgétaire en vue d'assurer davantage d'efficacité et de rigueur en matière d'exécution. Ainsi, elle sera habilitée à examiner les demandes de budget introduites par les ministères et les instances ». L'exécution d'un budget dans le cadre de l'Agence se fera de manière « scientifique permettant à l'Etat d'agir dans la transparence et de contrôler le déficit intérieur et de le réduire de façon étudiée préalablement ».

INDUSTRIE AUTOMOBILE

La sous-traitance au centre d'une rencontre entre Aoun et le président de la Cipa

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, lundi, le président de la Confédération des industriels et des producteurs algériens (Cipa), Abdelwahab Ziani, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la sous-traitance et de développer l'intégration nationale dans le domaine de l'industrie automobile.

M. Aoun a exprimé son soutien à l'initiative de la Cipa qui vise à promouvoir le secteur de la sous-traitance, à travers un programme d'action permettant d'atteindre les taux d'intégration requis dans l'industrie automobile et de créer un groupe de travail pour renforcer la place de l'Algérie en tant qu'acteur principal dans le développement de l'industrie africaine, lit-on dans le communiqué.

Le ministre a invité « les opérateurs économiques désirant contribuer au développement de l'économie nationale à se rapprocher des services compétents du ministère, en coordination avec la Confédération », affirmant que « les portes du secteur demeurent ouvertes au dialogue et au débat », précise la même source.

La Confédération a conclu une convention-cadre avec l'Association africaine des industriels automobiles afin d'accompagner les industriels pour réaliser des taux d'intégration, conformément aux exigences du cahier des charges régissant cette activité.

COMMERCE

Commercialisation progressive du café au prix plafonné sur les marchés de gros

La commercialisation des premières quantités de café sur les marchés de gros au prix plafonné a débuté, dimanche, dans le cadre des démarches de préservation du pouvoir d'achat des citoyens, selon un responsable au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère, Ahmed Mokrani, a précisé que « certaines productrices avaient commencé, dimanche, à injecter d'importantes quantités de café depuis les usines conformément aux prix réglementés stipulés dans le décret exécutif 24-279 et ce de manière progressive », faisant savoir que ces premières quantités ont

été injectées sur les marchés de gros avant de s'étendre à la chaîne de distribution de détail. « Cette opération fait suite aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant affectation d'une enveloppe financière pour compenser la différence entre le prix d'achat du café sur les marchés mondiaux, qui a connu une hausse dernièrement, et celui appliqué sur le marché national », a ajouté le responsable.

Dans les prochains jours, le citoyen pourra acquérir ce produit avec le nouveau prix subventionné stipulé dans le décret exécutif 24-279, fixant le prix plafond du café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonnés à l'importation ainsi qu'à la dis-

tribution aux stades de gros et de détail. Selon le texte de loi, le prix de vente définitif est fixé à 1.250 DA/kg pour le café vert, torréfié ou moulu "Arabica" et à 1.000 DA/kg pour le café vert, torréfié ou moulu "Robusta".

« Les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont tenu plusieurs réunions avec tous les importateurs (tant ceux activant dans la vente en l'état que les transformateurs) pour expliquer les dispositions du décret et donner toutes les garanties nécessaires à la prise en charge rapide des opérations de compensation de la différence de prix qui a atteint des niveaux records », a-t-il ajouté.

PROBLÈMES D'APPRENTISSAGES CHEZ L'ENFANT

Le trouble développemental du langage (dysphasie)

Le trouble développemental du langage est différent des difficultés de langage, car il ne finit pas par disparaître au fil du temps.

Comme il est difficile à reconnaître chez les tout-petits, la proportion d'enfants de 5 ans atteints de ce trouble n'est pas connue avec certitude, mais elle pourrait être d'environ 7 %.

Qu'est-ce que le trouble développemental du langage ?

Le trouble développemental du langage (TDL), anciennement appelé dysphasie et trouble primaire du langage, est un problème neurologique. Cela signifie que le cerveau des personnes présentant ce trouble fonctionne différemment pour l'apprentissage du langage. Ce trouble est présent à la naissance et persiste à l'âge adulte. Il ne s'agit donc pas d'un « retard de langage » que l'enfant va rattraper.

Le TDL se caractérise par des difficultés de langage importantes toujours présentes à l'âge scolaire. Ce trouble affecte plusieurs aspects du langage. Il peut toucher à la fois la prononciation, la compréhension du langage, la construction de phrases et l'utilisation du vocabulaire, par exemple.

Le TDL influence aussi les relations de l'enfant, car il a moins de facilité à communiquer. Cela peut également nuire à ses apprentissages scolaires (ex. : lecture et écriture) parce que ces apprentissages passent beaucoup par le langage.

Les signes du trouble développemental du langage

D'une façon générale, le langage de l'enfant avec un trouble développemental du langage (TDL) ressemble surtout à celui d'un enfant plus jeune. Il peut avoir de la difficulté à comprendre le langage, à s'exprimer ou les deux. Il n'y a toutefois pas de signes propres au TDL. Les enfants touchés peuvent avoir des profils bien différents. Par exemple, un enfant avec un TDL peut : avoir du mal à comprendre les consignes et les questions; comprendre assez bien ce qu'on lui dit, mais s'exprimer toujours avec des phrases incomplètes ou incorrectes à l'âge de 4 et 5 ans, en disant par exemple : « Moi manger gâteau », au lieu de : « Je mange un gâteau »; avoir peu de vocabulaire pour s'exprimer, par exemple chercher ses mots et utiliser des mots imprécis; faire des phrases très courtes; prononcer difficilement certains sons. Bien sûr, tous les enfants qui apprennent à parler doivent relever certains défis. Par exemple, pour les tout-petits qui parlent français, apprendre à conjuguer les verbes et à employer les bons pronoms n'est généralement pas facile. Cependant, pour un enfant présentant un TDL, c'est encore plus difficile.

Quelles sont les causes de ce trouble ?

Les causes du trouble développemental du langage (TDL) ne sont pas encore bien connues. Il existe toutefois certains facteurs de risque associés à la présence d'un TDL : avoir un historique familial de trouble du langage ou de dyslexie; être un garçon;

être le plus jeune d'une grande



famille; avoir des parents peu scolarisés. Quand un enfant présente d'importantes difficultés de langage à cause d'une condition particulière (ex. : déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme), on parle d'un trouble du langage associé à cette condition, et non d'un TDL. Ces facteurs de risque sont des éléments plus souvent observés chez les personnes qui ont un TDL, sans que l'on comprenne toujours bien le rôle qu'ils jouent dans ce trouble. Un enfant peut accumuler plusieurs facteurs de risque et ne pas présenter de

TDL. À l'inverse, un tout-petit peut n'avoir aucun facteur de risque et présenter un TDL. Par ailleurs, les difficultés de langage d'un enfant présentant un TDL ne sont pas causées par un autre problème comme une déficience intellectuelle. En effet, mis à part son trouble développemental du langage, l'enfant se développe habituellement comme les autres enfants de son âge. Toutefois, il n'est pas rare qu'un enfant avec un TDL présente d'autres difficultés liées par exemple à l'attention, à la gestion des émotions ou au contrôle de l'impulsivité.



Quand consulter ?

Avant l'âge de 4 ou 5 ans, il est difficile de reconnaître le trouble développemental du langage (TDL). C'est généralement quand les difficultés de langage persistent au moment de l'entrée à l'école ou un peu avant qu'un tel trouble peut être détecté par une orthophoniste. Toutefois, que votre enfant présente un TDL ou non, une orthophoniste peut l'aider à développer son langage quand il présente des difficultés, peu importe son âge. Voici quelques signes de difficultés de langage à surveiller selon l'âge :

À 18 mois : votre enfant ne cherche pas à communiquer et n'imité pas les sons et les mots. À 2 ans : il a de la difficulté à comprendre les consignes et les questions du quotidien ou n'utilise pas deux mots ensemble (ex. : papa parti).

À 3 ans : votre tout-petit ne comprend pas plusieurs mots abstraits (ex. : en dessous, rouge, trois, après) ou ne fait pas de petites phrases.

À 4 ans : il a de la difficulté à tenir une conversation ou il fait seulement de courtes phrases contenant des erreurs. À 5 ans : votre enfant n'arrive pas à expliquer et à raconter quelque chose ou il s'exprime comme un enfant plus jeune. Ces signes indiquent des difficultés de langage, mais pas nécessairement un trouble développemental du langage. Si votre enfant présente ce genre de difficultés ou si vous avez des inquiétudes à propos de son langage, parlez-en à son médecin. Vous pouvez aussi communiquer avec votre CLSC ou avec l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec pour être dirigé vers des ressources en orthophonie.



Comment intervenir ?

L'orthophoniste qui observe des difficultés de langage chez un enfant propose un plan d'intervention. Celui-ci est composé d'objectifs comme « dire ses premiers mots » ou « faire des phrases complètes ». Il inclut des idées de stratégies à appliquer à la maison et dans le milieu de garde pour atteindre ces objectifs. L'orthophoniste surveille l'évolution de l'enfant par rapport aux objectifs fixés. Ainsi, un enfant qui ne parle pas encore à 2 ans pourrait en venir à dire quelques mots à 2 ans et demi avec l'aide de ses parents, de son éducatrice et de son orthophoniste. Plus tard, à l'école, l'enfant qui présente un trouble développemental du langage a généralement besoin

d'aide pour bien progresser dans ses apprentissages (ex. : interventions d'une orthophoniste et d'un orthopédaogogue). Les services d'aide proposés à l'école varient selon les besoins de l'enfant et les services disponibles.

À retenir
Le trouble développemental du langage (TDL) est un problème neurologique présent à la naissance dont les causes ne sont pas bien connues. Ce trouble persiste à l'âge adulte et peut nuire aux relations de l'enfant de même qu'à ses apprentissages scolaires. Le langage d'un enfant avec un TDL ressemble surtout à celui d'un tout-petit plus jeune, mais les enfants touchés peuvent avoir des difficultés de langage très différentes.



Les mythes et réalités autour de la grippe

Si vous avez déjà eu la grippe, vous savez à quel point elle peut affecter votre bien-être.

C'est une infection virale très contagieuse qui peut parfois avoir des conséquences graves pour les enfants ou les personnes plus âgées, et pour certaines personnes plus à risque. C'est aussi une maladie entourée de fausses croyances qui peuvent nuire à votre capacité de la prévenir et de bien la soigner.

Voici 10 mythes communs au sujet de la grippe :

La grippe n'est pas dangereuse
Vous pensez peut-être que la grippe n'est pas grave, mais elle s'accompagne de symptômes pouvant durer de 5 à 10 jours (fièvre, toux, douleurs musculaires). Pour les personnes plus vulnérables (âgées de 65 ans et plus, nouveau-nés, enfants), elle peut avoir des conséquences sérieuses.

Au Canada, la grippe est l'une des 10 causes de mortalité principales, et on l'associe chaque année à 12 200 séjours à l'hôpital et 3 500 décès.

Le vaccin antigrippal peut donner la grippe

Le vaccin contient des particules virales inactives et ne peut pas donner la grippe.

Le vaccin contre la grippe entraîne des réactions et des effets secondaires graves

Le vaccin antigrippal est sécuritaire et, en général, n'a pas d'effets secondaires. Il peut vous causer une douleur légère au site d'injection, ou de la fièvre et des douleurs musculaires de 6 à 12 heures après votre vaccination, mais ces symptômes disparaissent dans 24 à 48 heures. Une allergie ou une réaction grave peuvent aussi être possibles, mais elles sont peu probables. Si vous éprouvez des symptômes graves comme une haute fièvre, des vomissements ou des troubles respiratoires pendant 48 heures ou plus, voyez votre professionnel de la santé.

Les personnes en bonne santé n'ont pas besoin d'un vaccin

Une bonne santé ne vous immunise pas contre la grippe. En fait, de 10 à 20 % des adultes sont infectés chaque année par le virus de cette maladie. Toutefois, vous courez moins de risque de souffrir de complications graves causées par la grippe si vous êtes en santé.

Une exposition à des températures froides peut me donner la grippe

Ce mythe est classique! La seule



façon de contracter la grippe est d'être exposé au virus. La grippe est associée au froid parce qu'elle coïncide avec les mois d'hiver, mais le froid n'a aucune influence sur votre risque d'avoir la grippe.

Je n'ai pas besoin d'être vacciné contre la grippe chaque année

Le virus de la grippe est en mutation constante. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en fait l'observation et change la composition du vaccin antigrippal chaque année. Il faut donc recevoir le vaccin chaque année pour être bien protégé contre toutes les formes du virus.

Le vaccin contre la grippe peut nuire à mon système immunitaire

Au contraire ! Il stimule le système immunitaire pour l'aider à faire lutte au virus de la grippe le moment venu. La vaccination annuelle n'est pas néfaste et contribue à mieux vous protéger.

Le vaccin contre la grippe peut protéger contre le rhume et la grippe intestinale

Le virus de la grippe est différent de celui qui cause le rhume ou les maladies gastriques (la grippe intestinale). Il protège contre la grippe, mais il ne protège pas contre les virus ou les bactéries que l'on associe au rhume ou aux maladies gastro-intestinales.

Je suis enceinte ; par conséquent, je ne peux pas être vaccinée contre la grippe

Le vaccin contre la grippe est sûr pendant la grossesse, et les lignes directrices canadiennes le recommandent pour les femmes enceintes. Il est important de noter que les enfants âgés de moins de 6 mois (particulièrement les nouveau-nés) sont vulnérables. Leur système immunitaire n'est pas assez développé, donc ils ne peuvent pas être vaccinés. La vaccination de leurs proches, y compris leur mère, peut les protéger.

J'allaite et je dois, donc, éviter le vaccin contre la grippe

Vous pouvez allaiter votre bébé en toute sécurité après avoir reçu le vaccin antigrippal.

Comment on attrape la grippe

Transmission

Le virus de la grippe préfère les lieux secs et frais. Il peut demeurer actif deux jours sur les objets contaminés, et cinq minutes sur la peau. La transmission de la grippe d'une personne à une autre s'effectue très rapidement par :

- une projection de gouttelettes dans l'air par des personnes infectées qui toussent ou éternuent ;
- un contact direct avec les sécré-

tions provenant du nez ou de la gorge d'une personne infectée (p. ex. : un baiser) ;

- un contact entre votre main et votre nez, votre bouche ou vos yeux, après avoir serré la main d'une personne infectée ou touché des objets contaminés.

Une personne infectée par le virus de la grippe peut être contagieuse 24 heures avant l'apparition des symptômes et jusqu'à 7 jours après leur début, parfois même un peu plus. Les jeunes enfants et les personnes âgées peuvent être contagieux jusqu'à 14 jours après l'apparition des symptômes.

Prévention

Même si l'efficacité de la vaccination varie d'une année à l'autre (de 30 à 70%), se faire vacciner demeure la meilleure prévention contre la grippe. Des mesures de protection et une bonne hygiène peuvent aussi aider à prévenir la transmission de la grippe, comme c'est le cas pour de nombreuses maladies contagieuses : lavez-vous souvent les mains et nettoyez votre environnement immédiat (surface des meubles et des comptoirs). Il a également été démontré que l'utilisation d'un humidificateur peut aider à réduire le taux de survie du virus de la grippe.

GHARDAÏA

9 accord pour booster la formation par apprentissage



Ces conventions prévoient l'accueil de stagiaires en mode apprentissage au sein de ces entreprises et institutions, leur permettant ainsi d'acquérir l'expérience professionnelle nécessaire.

Neuf conventions de coopération ont été établies avec des entreprises et des organismes administratifs et sociaux pour renforcer les opportunités de formation

par apprentissage dans la wilaya de Ghardaïa, selon des responsables du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Accueil de stagiaires en mode apprentissage

Ces accords couvrent divers domaines, notamment l'électricité, le gaz, l'industrie et les mines, la protection de l'environnement, le tourisme, la promotion de la jeunesse, l'emploi et la communication, a précisé Messaoud Bouhada, chef du service de suivi de la formation à la DFEP.

Ces conventions prévoient

l'accueil de stagiaires en mode apprentissage au sein de ces entreprises et institutions, leur permettant ainsi d'acquérir l'expérience professionnelle nécessaire. Cela contribue à renforcer les liens entre le secteur de la formation et l'environnement économique, tout en favorisant la création de nouveaux postes d'emploi pour les stagiaires.

Dans le même esprit de coopération, des accords ont également été signés avec les secteurs de la formation professionnelle des wilayas de Bordj Bou-Arréridj et de Boumerdès.

Caravane d'information et de sensibilisation

En vue de la nouvelle rentrée de la formation, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Ghardaïa a lancé une caravane d'information et de sensibilisation, qui parcourra plusieurs groupements urbains des communes de Ghardaïa, Daya Ben Dahoua et Metlili. De plus, une semaine ouverte sur le secteur sera organisée pour mieux informer le public sur les opportunités de formation disponibles dans diverses spécialités.

MÉDÉA

Signature de partenariat entre l'université Yahia-Farès et NESDA

Une convention a été signée entre l'Université Yahia-Farès de Médéa et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) pour renforcer les relations de partenariat avec les structures de soutien à l'entrepreneuriat, a appris l'APS, lundi, auprès du rectorat.

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'ouverture de l'Université sur son environnement en vue de rentabiliser davantage le cursus pédagogique des étudiants à travers la promotion et l'encouragement de leur esprit entrepreneurial, a expliqué le recteur, Djaâfar Bouarrouri.

Au titre de cette convention, les étudiants vont bénéficier d'orientation, d'encadrement et de qualification en phase de post-graduation, en sus de session de formation spécialisée pour développer leurs compétences dans la conduite de projets, a-t-il ajouté.

Selon le recteur, la convention de partenariat est une « opportunité supplémentaire » pour les étudiants, susceptible de les aider à proposer des projets innovants et à faciliter leur intégration dans le circuit économique.

M'SILA

Nécessité d'agrémenter l'architecture des projets touristiques d'une touche traditionnelle

L'architecture des projets du secteur du tourisme doit être enrichie d'une touche traditionnelle reflétant la richesse du patrimoine national, a souligné, dimanche à M'sila, le secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Rachid Bennacer.

Inspectant le projet de réhabilitation de l'hôtel El-Kalaâ de M'sila, à l'entame d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya, le responsable a indiqué que l'Algérie "dispose d'un riche patrimoine et de traditions qui diffèrent d'une région à une autre, d'où la nécessité d'inclure une touche traditionnelle en matière d'architecture, de choix des matériaux de construction, de décoration et d'ornementation des structures du secteur".



La promotion du tourisme local "doit prendre en compte ces aspects importants, à même d'améliorer l'attractivité des sites et des structures auprès

des touristes", a-t-il ajouté.

M. Bennacer a appelé, à l'occasion, les responsables du projet de réhabilitation de l'hôtel El-Kalaâ de la capitale du Hodna à "accélérer le rythme des travaux afin de livrer le projet dans les délais impartis, soit à la fin de l'année en cours".

Lors de sa visite dans la wilaya de M'sila, le responsable a également inspecté deux projets, en l'occurrence le projet de réalisation de nouveaux sièges de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et de la Direction de wilaya du Tourisme et de l'Artisanat à M'sila, ainsi que le projet de réhabilitation de l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme à Bou-Saâda.

Mousa Abu Marzouk : « Notre unique exigence est la justice et la liberté »

Dans un entretien exclusif avec Mondoweiss, Mousa Abu Marzouk, haut responsable du Hamas, évoque les objectifs et les accomplissements de l'opération « Déluge d'Al-Aqsa », la solidarité internationale avec la Palestine et la suite des événements après un an de génocide israélien à Gaza.

PAR MONDOWEISS

Note de la rédaction : Mousa Abu Marzouk est un responsable politique palestinien et un membre éminent du mouvement Hamas. Il a été le premier président du bureau politique du Hamas de 1992 à 1996, puis vice-président du bureau politique de janvier 1997 à avril 2013, date à laquelle il a été remplacé par le défunt Ismaïl Haniyeh. Abu Marzouk est une figure clé de la politique palestinienne et du mouvement Hamas depuis des décennies et continue de jouer un rôle central au sein du politburo du groupe. L'entretien suivant a été réalisé par échange de courriers électroniques entre le 27 septembre et le 3 octobre 2024. Les questions et les réponses sont reproduites ci-dessous telles qu'elles ont été rédigées, à l'exception de corrections typographiques mineures.

La rédaction de Mondoweiss : *Commençons par le début. Qu'est-ce que le mouvement Hamas ? Comment l'avez-vous rejoint ?*

Mousa Abu Marzouk : Le Mouvement de résistance islamique « Hamas » est un mouvement islamique palestinien de libération nationale, dont l'objectif est de libérer la Palestine et de combattre le projet sioniste. Dans ses prémisses, ses objectifs et ses moyens, son point de référence est l'Islam.

Nous étions un groupe qui gérait l'activité palestinienne au sein des Frères musulmans, dirigés par le Dr Khairi Al-Agha, dont j'étais l'adjoint. Ce groupe était présent dans différents pays du Golfe, en Arabie Saoudite, en Jordanie, en Europe et en Amérique du Sud, et j'en étais le responsable aux États-Unis.

Lorsque l'Intifada a débuté en 1987, les dirigeants de Gaza ont inséré l'activité dans le cadre national au travail de réforme de l'éducation, et ont mené l'Intifada palestinienne sous un nouveau nom, le Mouvement de résistance islamique Hamas.

Il en a été de même pour la direction de l'activité palestinienne en dehors de la Palestine et à peu près en même temps, dans l'harmonie et la bonne entente, avec la direction de la Cisjordanie. Mes frères me considéraient donc comme l'un des fondateurs du mouvement lui-même ainsi que du



Mouvement de la résistance islamique.

En quoi le Hamas d'aujourd'hui est-il différent de celui que vous avez rejoint ? Quel est le message du Hamas au monde d'aujourd'hui ?

Avant sa naissance, le Hamas était un groupe de Palestiniens travaillant au sein d'une organisation éducative, réformiste, caritative et de secours, et ne participait pas aux activités de résistance ou au travail politique des organisations d'envergure nationale. Ceci pour des raisons objectives, la plus importante étant la difficulté de maintenir une présence en phase de construction et de croissance en Palestine, et à l'étranger en raison de la dispersion entre la Palestine, la Syrie et le Liban.

La coordination entre la Palestine et la Jordanie était assurée par les Frères musulmans en Jordanie, mais lorsque l'Intifada palestinienne a commencé, le Hamas a porté sa part du fardeau avec les différentes organisations palestiniennes, bien que toutes aient travaillé au nom de la direction unifiée de l'OLP, et que le Hamas ait agi aussi sous la direction de l'OLP.

Le message du Hamas au monde est que nous recherchons la liberté pour notre peuple et que nous cherchons à libérer notre terre qui nous a été volée de force et par des décisions internationales, et dont notre peuple a été expulsé. Nous voulons retrouver nos terres et nos biens. Nous ne voulons que la justice et la liberté.

Nous connaissons les pouvoirs et les objectifs des pays occidentaux et leur domination sur la politique internationale, en particulier les États-Unis, ainsi que l'ampleur de leur soutien à notre ennemi sioniste assis sur notre terre et occupant toute notre terre, et c'est pourquoi nous avons accepté la vision nationale adoptée par l'Organisation de libération de la Palestine, avec un État palestinien indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, et Jérusalem comme capitale de cet État, avec le droit au retour.

Nous cherchons avec toute la communauté nationale à nous libérer de l'occupation et à établir cet État palestinien, et nous appelons le monde qui nous a reconnu ce droit à nous aider à l'atteindre, et nous considérons que cet objectif ne peut être atteint que par la résistance et en forçant Israël à partir.

Pourriez-vous nous décrire l'opération « Déluge d'Al-Aqsa » lancée par le Hamas le 7 octobre ? Quel était son objectif et pensez-vous que le Hamas a réussi à atteindre son but ?

L'opération « Déluge d'Al-Aqsa » est une opération purement militaire menée par la branche armée des Brigades Al-Qassam, composé d'environ 1200 combattants d'élite. Leur objectif est d'affronter la division de Gaza – de l'armée d'occupation – qui est stationnée autour du périmètre de la bande de Gaza, imposant un siège strict depuis 2007.

Le Hamas a appelé à l'extension de la résistance en Cisjordanie, à l'étranger et dans les pays de l'axe de la résistance pour atteindre plusieurs objectifs clés :

- Établir un État palestinien indépendant avec Jérusalem comme capitale.
- Protéger Jérusalem et ses lieux saints de la judaïsation ou de la destruction.
- Libérer nos prisonniers des prisons de l'occupation israélienne.
- Briser le siège de Gaza.
- Veiller à ce que notre peuple vive librement et dans la dignité, en déterminant son propre avenir par le biais d'élections au cours desquelles il pourra choisir ses dirigeants et son destin.

Mais la surprise que les dirigeants du Hamas n'ont pas anticipée, c'est que la division de Gaza de l'armée israélienne s'est effondrée en quelques heures, alors qu'elle possédait les armes les plus avancées, notamment des chars, des véhicules blindés, des avions, des dispositifs électroniques et des capacités d'espionnage. Ils se sont effondrés en quelques heures, alors que nous ne disposions que d'armes légères modestes et de véhicules de transport

de peu de capacité et anciens. Cependant, nous disposons d'hommes résolus, avec un entraînement et un moral élevés, motivés par une cause juste, des droits bafoués, une liberté refusée et un désir de repousser l'oppression.

Cela a conduit à un chaos auquel nous ne nous attendions pas, en entrant dans les colonies et en allant plus loin, jusqu'à Sderot Rahat, et dans un rayon de 40 kilomètres autour de la bande de Gaza. Ce chaos a poussé de nombreuses personnes et factions à franchir la ligne de séparation et à capturer des civils et des militaires, comme vous avez pu le constater. Certains ont même commencé à transporter des biens provenant des colonies. En réalité, tout ce chaos est le résultat de l'effondrement rapide de la division de Gaza, ce à quoi le Hamas ne s'attendait pas. Quant aux objectifs atteints, ils l'ont été bien plus que nous ne l'avions prévu, et en voici quelques-uns :

- La cause palestinienne est revenue sur le devant de la scène et le monde entier a pris conscience de notre cause et de nos demandes légitimes d'un État, de la liberté et d'un avenir.
- Le monde entier a pris conscience de la véritable nature d'Israël, de sa barbarie et de son objectif d'exterminer le peuple palestinien, ainsi que de ses ambitions ultra-violentes. Cela a conduit à des résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies, de la Cour internationale de justice et de la Cour pénale internationale, ainsi qu'à une condamnation globale d'Israël.

Dans une interview accordée au *New Yorker* le 13 octobre 2023, vous avez déclaré que le 7 octobre, vous aviez été aussi surpris que tout le monde par l'opération « Déluge d'Al-Aqsa » et que vous aviez été déconcerté par son succès militaire. Le 7 octobre, alors que les événements se déroulaient encore, quelle était votre première prédiction quant à la nature de la réponse israélienne ? Vos prévisions de ce jour-là ont-elles été différentes de ce qui s'est réellement passé au cours des mois qui ont suivi ?

L'opération du 7 octobre a mis un terme au projet de domination régionale d'Israël après avoir été brisé par quelques centaines de combattants d'Al-Qassam. Israël ne peut plus prétendre qu'il protège la région et le Golfe contre l'Iran, et tous les efforts visant à l'intégrer dans la région ont donc échoué à la suite de cette opération. Quant aux objectifs fixés par le Hamas, ils ont été consolidés sur le terrain et le projet national est désormais plus proche de sa réalisation, tandis que le projet sioniste est plus éloigné de ses objectifs, malgré le déséquilibre des forces et le soutien américain à Israël.

A SUIVRE ...

...

Oui, Israël a été pris par surprise par l'opération « Al-Aqsa Flood », qui a été planifiée et exécutée par les Brigades Al-Qassam sans l'intervention des dirigeants politiques.

Comme je l'ai déjà mentionné, la véritable surprise a résidé dans la fragilité de la division de Gaza et dans l'incapacité de l'armée israélienne à faire face à la faiblesse et à l'effondrement rapide de la division, suivi d'un chaos qui a terrifié les Israéliens et suscité des craintes pour leur existence même. Cela a conduit à une réponse israélienne irrationnelle, dépassant toutes les limites, tandis qu'ils cherchaient à anéantir et à déplacer le peuple palestinien, par tous les moyens, au-delà des frontières de la Palestine historique, que ce soit dans le Sinaï ou ailleurs.

Quant à savoir si mes prédictions de ce jour-là différaient de ce qui s'est passé dans les mois qui ont suivi, la vérité est que je m'attendais à une telle réponse israélienne, étant donné ma perception du contexte sioniste et de sa mentalité fanatique.

J'ai lu plusieurs fois l'Ancien Testament et étudié l'histoire du mouvement sioniste, mais je ne m'attendais pas à ce que les États-Unis soient aussi brutaux en fournissant à Israël les armes mortelles qui tuent de cette manière, et en les protégeant dans tous les forums internationaux. Si je connais bien la société américaine, il en va tout autrement de ses dirigeants politiques.

Aviez-vous de plus grandes attentes à l'égard de la Cisjordanie et de sa participation au moment du Déluge d'Al-Aqsa ? Espérez-vous un soulèvement plus généralisé en Cisjordanie en soutien à Gaza ?

Oui, je m'attendais à une plus grande participation de la Cisjordanie, mais deux raisons l'en ont empêché. Premièrement, la politique de Mahmoud Abbas et son autorité corrompue, et deuxièmement, la violence des colons, leurs projets et la protection qu'ils reçoivent de l'armée. Malgré cela, nous attendons encore beaucoup plus [de résistance] à l'avenir.

Après un an de guerre israélienne génocidaire contre le peuple palestinien, de nombreux Palestiniens qui soutiennent la résistance pensent que Gaza ne devrait pas continuer à supporter seule le coût de la résistance. Que répondez-vous à cela ?

C'est exact, mais les Palestiniens d'autres régions doivent prendre leurs responsabilités, car les Palestiniens n'ont pas d'autre choix que de résister au projet sioniste pour atteindre leur objectif d'établir un État palestinien indépendant avec Jérusalem pour capitale.

Quel est l'avenir de la résistance après le génocide ? Gaza a été décimée et beaucoup s'attendent à ce que son rôle dans la résistance soit profondément réduit dans les années à venir. La Cisjordanie est le théâtre



d'une expansion rampante des colonies et d'une campagne militaire brutale contre les groupes de résistance armés dans le nord de la Cisjordanie, tandis que l'Autorité palestinienne continue de servir de sous-traitant à l'occupation. Quel est donc le potentiel des Palestiniens pour faire avancer leur lutte de libération avec toutes ces contraintes internes ?

Vous description est exacte, mais revenez cent ans en arrière. Après chaque échec du mouvement national et de la résistance, le peuple a produit de nouveaux éléments pour affronter le mouvement sioniste.

Après la révolution de 1927 est venue la révolution de 1936. Trente-six ans plus tard, il y a eu la guerre de 1947, suivie des opérations des fedayins, puis de la formation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et de l'Armée de libération de la Palestine.

Après 1984 et le départ de l'OLP du Liban, la première Intifada a commencé en 1987, puis la deuxième en 2000, suivie des guerres de 2008, 2012, 2014 et 2021. Le peuple palestinien est prêt à payer le prix nécessaire, même à sacrifier ses enfants pour défendre sa religion et sa patrie.

Près d'un an après le début du génocide, nous constatons que la communauté internationale n'a pas réussi à mettre fin à la guerre et au massacre de civils innocents. Dans le même temps, les Palestiniens ont critiqué la réaction des pays et des dirigeants arabes, estimant qu'ils n'en faisaient pas assez pour mettre fin à l'effusion de sang. Que pensez-vous de la réaction de la communauté internationale et des dirigeants arabes ? Quelles étaient vos attentes et comment se sont-elles concrétisées ?

Vous devez comprendre que la politique américaine est responsable de tout cela au Moyen-Orient. Elle adopte les politiques israéliennes, même si elles contredisent les orientations de l'administration américaine. Elle leur fournit toutes sortes d'armes et les protège à l'Onu et dans d'autres forums internationaux.

Les pays de la région sont divisés en deux catégories : l'une possède des richesses et de l'argent, mais cet argent est conservé dans des banques américaines, ce qui permet aux États-Unis de contrôler ces pays. Le second groupe dépend de l'aide internationale, qui est également contrôlée par les États-Unis.

Par conséquent, la réponse des gouvernements de la région s'aligne sur la volonté des États-Unis.

En outre, les autres pays du monde ne veulent pas affronter les États-Unis. Quant à l'Europe, elle est complice

des États-Unis dans tous ces crimes.

Les pays qui échappent à l'influence des États-Unis, comme la Russie, la Chine, l'Afrique du Sud et l'Iran, ont obtenu de bons résultats sur le plan international et juridique. Nous sommes reconnaissants à ces pays, et le peuple palestinien apprécie leurs efforts et les remercie pour leurs positions.

En juillet dernier, en plein génocide, le Hamas et le Fatah ont signé un accord unitaire à Pékin. Vous étiez présent à la cérémonie et, dans votre discours, vous avez déclaré : « Nous nous engageons à l'unité nationale ». Lorsque l'accord a été signé, de nombreux Palestiniens ont réagi de la même manière qu'ils ont réagi à d'autres pourparlers et accords de réconciliation au cours des deux dernières décennies qui n'ont finalement abouti à rien : avec scepticisme et en retenant leur souffle. Nombreux sont ceux qui ont considéré cet accord comme largement symbolique. Outre l'accord conclu à Pékin, que font le Hamas, le Fatah et les autres partis politiques palestiniens pour parvenir à l'unité nationale et tracer la voie à suivre pour les Palestiniens ? Et quel rôle stratégique voyez-vous jouer à la réconciliation au milieu de ce génocide ?

Le peuple palestinien est en voie d'extermination et chaque être vivant à Gaza est une cible pour l'armée israélienne. L'armée a détruit tous les signes de vie, y compris les établissements d'enseignement, le système de santé, etc. En Cisjordanie, les terres palestiniennes sont volées et les colonies s'étendent comme un cancer. Les autorités d'occupation resserrent leur emprise sur notre peuple dans les territoires de 1948, dans le but de le déplacer de force. Par conséquent, nous constatons que l'unité est une condition préalable à la victoire et que son absence constitue une faiblesse au sein du corps palestinien.

C'est la raison pour laquelle nous travaillons depuis des années à combler les fossés. Notre stratégie est basée sur l'unité et nous avons fait des concessions, parvenant à plusieurs accords. Cependant, deux parties ont constamment tracé une ligne rouge sur l'unité et causé son échec : l'administration américaine et l'occupation israélienne.

Pékin a tenu à aider le peuple palestinien et nous avons signé la déclaration de Pékin. Nous travaillons avec les factions palestiniennes pour la mettre en œuvre, mais l'administration américaine et l'occupation israélienne font obstacle à sa mise en œuvre et menacent le Fatah et l'Autorité palestinienne.

Quel devrait être l'objectif du mouvement de solidarité internationale pour la Palestine ? L'objectif d'appeler à un cessez-le-feu est-il toujours pertinent étant donné que la majeure partie de Gaza a été détruite, ou les exigences du mouvement de solidarité doivent-elles évoluer ?

Nous remercions le mouvement de solidarité internationale avec la Palestine pour son humanité et ses efforts dans la lutte contre les criminels de guerre, malgré les pressions quotidiennes qu'il subit.

La situation a même atteint un point tel que le pilote américain Aaron Bushnell s'est immolé par le feu pour protester contre le génocide israélien et la position de l'administration Biden sur la guerre. Nous, ainsi que notre peuple, lui sommes profondément reconnaissants, ainsi qu'à sa famille et à toutes les personnes libres qui se sont solidarisées avec notre cause.

L'arrêt du génocide est un objectif central et les efforts doivent se poursuivre dans ce sens. L'armée d'occupation israélienne commet des massacres tous les jours, sans un seul jour de pause, ce qui en fait la priorité actuelle.

En outre, il est impératif de travailler à briser le siège imposé à la population, car des centaines de milliers de personnes sont sans abri, l'hiver approche et il n'y a ni eau potable, ni électricité, ni aucun semblant de vie normale.

Il est donc crucial de briser le siège pour permettre l'entrée de fournitures essentielles pour les habitants de Gaza. En outre, les criminels de guerre israéliens doivent être poursuivis afin qu'ils n'échappent pas à la justice, car ils poussent le Moyen-Orient et le monde vers une troisième guerre mondiale qui nuira à tous les êtres humains de la planète.

Il est dans notre intérêt à tous de les arrêter.

Dans le discours qu'il a prononcé cette semaine devant l'Assemblée générale des Nations unies, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a appelé le Hamas à capituler et a promis de poursuivre son assaut génocidaire sur Gaza jusqu'à ce qu'Israël remporte une « victoire totale ». Quelle est votre réaction ?

M. Netanyahu veut que le Hamas se rende, mais nous sommes un mouvement de résistance qui défend notre peuple, et nous ne nous rendrons pas. Nous poursuivrons notre résistance.

Même si nous supposons que le Hamas se rend, l'ennemi continuera le génocide parce que son problème est avec le peuple palestinien, pas avec le Hamas. Regardez ce qu'ils font à Jérusalem et en Cisjordanie, des régions où le Hamas n'est pas très présent, mais où des centaines de personnes ont été tuées.

Quant à l'accord, nous avons dit oui, mais Netanyahu continue de le saboter. Les médiateurs ont constaté que la position du Hamas est solide et que le problème réside dans l'occupation israélienne.

MATCHES RETARDS :**MCA vs MCO
se jouera
ce vendredi**

La rencontre entre la Mouloudia d'Alger et la Mouloudia d'Oran, surnommée le « derby entre Mouloudias », promet d'être un événement marquant du championnat. Initialement prévue pour dimanche soir, cette rencontre a été avancée de 48 heures.

Le match se tiendra le vendredi 11 octobre 2024, au stade « Nelson Mandela » de Baraki, à partir de 20h30.

L'équipe algéroise a connu un début de saison solide, avec 5 points récoltés grâce à deux nuls et une victoire. Le MCA vise à poursuivre sa dynamique positive et à s'imposer à domicile.

De son côté, le Mouloudia d'Oran a accumulé 4 points, avec une victoire sur son terrain et une défaite à l'extérieur. Les résultats récents ont conduit au départ de l'entraîneur Youssef Bouzidi, ce qui pourrait apporter une nouvelle dynamique à l'équipe.

Ce match est crucial pour les deux équipes. Le MCA souhaite confirmer son bon début de saison et prendre les trois points pour se rapprocher des premières places. De son côté, le MCO cherchera à se racheter et à montrer une meilleure performance après les changements récents.

EQUIPE NATIONALE :**«Belloumi
remporte
un nouveau prix
à Hull City
en Angleterre»**

Le joueur international algérien, Mohamed Bachir Belloumi, continue de récolter les fruits de son excellent mois de septembre avec son club Hull City, qui évolue en Championship anglaise. Hier, la direction de Hull City a annoncé que Belloumi avait remporté le prix du meilleur but de l'équipe pour le mois de septembre, seulement 24 heures après avoir été désigné meilleur joueur du mois. Dans un tweet sur son compte officiel sur la plateforme « X », la direction du club anglais a souligné que ses supporters avaient choisi le but de Belloumi contre Cardiff City comme le meilleur du mois écoulé. Belloumi avait inscrit un doublé lors de cette victoire 4-1, l'un de ses buts étant particulièrement spectaculaire, puisqu'il a dribbé dans la surface avant de soulever le ballon au-dessus de la tête du gardien adverse.

ALGÉRIE VS TOGO :

Ce sera à guichets fermés

La Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Annaba, représentée par son directeur Hussein Alloui, a annoncé officiellement que tous les billets pour le match entre l'équipe nationale et le Togo sont épuisés.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Ce match, qui fait partie de la troisième journée des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025, se tiendra ce jeudi au stade 19 Mai 56 à Annaba, à partir de 20h00. Hussein Alloui a déclaré, dans une interview accordée à « Ennahar » hier, que tous les billets mis en vente sur la plateforme « Ticketty » dimanche dernier ont été vendus.

Il a également précisé que la wilaya d'Annaba était entièrement prête à accueillir cette rencontre et que les préparatifs avaient commencé il y a environ 25 jours.

M.H.



COMMISSION DE DISCIPLINE :

**Mesures fermes suite à la 3^e journée
de championnat**

PAR MOUNIR HAMROUCHE

La commission de discipline de la Ligue professionnelle de football a rendu ses décisions concernant les rencontres de la 3^e journée de la compétition, jouées vendredi et dimanche derniers, ainsi que les matchs reportés de la 1^{re} journée.

Mesures prises :

La commission a agi avec rigueur concernant les déclarations des joueurs et des responsables qui ont suscité la controverse récemment.

Avertissements et amendes :

Amine Masouça, joueur du Mouloudia d'Alger, a reçu un avertissement et une amende de 10 millions de centimes pour ses déclarations lors du « classico » contre le CRB, où il a utilisé l'expression « zone ennemie ». Plusieurs responsables, dont Merad Belkhouder, directeur général de la JS Saoura, ainsi que Mohamed Jebbar et Hussein Abdelwahab, seront convoqués le jeudi 10 octobre à 11h00 en raison de leurs propos controversés. Le président de l'Union de Biskra, Farès Ben Aïssa, et le responsable de

la communication, Yazid Qriri, seront également convoqués le même jour à 12h00 en lien avec des accusations portées contre l'arbitre Gharbal après le dernier match contre le CRB.

Sanctions pour les Clubs :

La Mouloudia d'Oran a reçu un avertissement et une amende de 20 millions de centimes en raison du comportement de ses supporters, qui ont lancé des objets sur le terrain, sanction similaire pour l'Olympique de Chlef. L'Olympique Akbou a été condamné à une amende de 6 millions de centimes pour l'utilisation de feux d'artifice par ses supporters.

Le joueur de la JS Saoura, Abdelkader Ghrab, a écopé d'un match de suspension après avoir été expulsé.

Le CR Belouizdad a été puni d'un match à huis clos et d'une amende de 20 millions de centimes pour l'utilisation de « fumigènes » sur le terrain, avec un troisième avertissement pour l'équipe.

Suspension :

Lotfi Bouderah, entraîneur adjoint de l'Union de Biskra, a été suspendu jusqu'à son audition prévue le jeudi 10 octobre. Ces décisions de la commission de discipline visent à maintenir l'intégrité du championnat et à rappeler aux joueurs et aux responsables l'importance de faire preuve de responsabilité dans leurs déclarations et comportements.

M.H.

**FABRICE LUCHINI :
LA FONTAINE ET LE CONFINEMENT**



20h25

TMC

Dans ce spectacle capté au Théâtre Montparnasse au printemps 2024 et inédit à la télévision, le comédien à la verve inimitable, généralement peu enclin à autoriser que ses prestations soient filmées, se livre à travers d'anecdotes glanées lors de la période des confinements. Ces moments de vie sont mis en en parallèle aux écrits d'auteurs classiques de la littérature française, Jean de la Fontaine, Blaise Pascal et Charles Baudelaire, pour lesquels l'artiste cultive une passion sans limite qu'ils souhaitent partager avec son public fidèle.

**LE SYNDROME DE LA HAVANE
- MENACE SUR L'AMÉRIQUE**



20h03

CANAL+

A partir de 2016, des diplomates américains et canadiens en poste à La Havane, à Cuba se sont plaints de troubles de santé dont l'origine reste mystérieuse : nausées, vertiges, troubles de la vision, perte de mémoire... Ces incidents anormaux de santé ont ensuite été répertoriés chez d'autres diplomates et personnels américains d'ambassades en Chine, en Allemagne, en Australie, en Russie ou encore en Autriche. Après enquête, le renseignement américain n'a pas trouvé de preuves tangibles d'une attaque délibérée d'une puissance étrangère. Pour autant, une vingtaine de personnes victimes de séquelles irréversibles pensent le contraire.

NIGHTSLEEPER



20h10

TF1

Joe Roag, un policier en congé, voyage à bord du train de nuit Glasgow-Londres lorsqu'il découvre qu'une tentative de prise de contrôle à distance est en cours. Il contacte en urgence Abby, directrice du centre national de cybersécurité, pour obtenir de l'aide. Mais bientôt, c'est tout le réseau ferroviaire britannique qui est attaqué. Les vies des passagers sont en danger et une évacuation rapide devient essentielle pour éviter une catastrophe imminente. Une course contre la montre commence alors pour sauver les passagers des trains de l'ensemble du réseau.

SNIPER : ROGUE MISSION



20h10

NB1

Le tireur d'élite de la CIA Brandon Beckett découvre qu'un agent fédéral qui s'avère être corrompu est impliqué dans un réseau de trafic sexuel. Il décide de découvrir l'identité de ce ripou et de mettre un terme aux activités de l'organisation mafieuse avec qui il est lié. Cet agent corrompu aide à introduire illégalement des femmes dans le pays et permet aux criminels d'échapper aux actions menées par la police. Pour mener à bien sa mission, Brandon fait appel à ses deux anciens alliés, l'agent de la sécurité intérieure Zero et la tueuse Lady Death.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

SAINT OMER



19h55

arte

Rama, jeune romancière, assiste au procès de Laurence Coly à la cour d'assises de Saint-Omer. Cette dernière est accusée d'avoir tué sa fille de 15 mois en l'abandonnant à la marée montante sur une plage du nord de la France. Cependant, au cours du procès, la parole de l'accusée, l'écoute des témoignages font vaciller les certitudes de Rama et interrogent notre jugement. Récompensé au Festival de Venise et aux César, un film grave et austère, sur un sujet fort.

LA GRANDE LIBRAIRIE



20h05

5

Augustin Trapenard présente ce magazine qui reste au plus près de l'actualité littéraire française et étrangère. Les invités de cette semaine sont Laure Adler, Mona Chollet, Shane Haddad, Yasmina Khadra et Louise Chemevière. Ces auteurs, à la popularité, aux univers et aux styles différents, sont invités sur le plateau pour parler de leur dernier ouvrage. Ils reviennent également sur leur parcours et leur vision. Donner l'envie et le plaisir de lire, telle est l'ambition du journaliste. Cette émission, diffusée depuis 2008, est la plus prescriptive de livres.

ARNAQUES !



20h10

6

Travaux, malfaçons, logement : Julien Courbet mène l'enquête sur ces arnaqueurs qui gâchent la vie d'autres personnes. - Foire : un vendeur de fenêtres fait plus de 90 victimes. Un patron d'une entreprise de portes et fenêtres sévit dans la région de Lyon. Son mode opératoire ? Il séduit les clients et empoche les acomptes mais ne livre jamais le matériel. - Maçon : il mène la grande vie grâce à l'argent de ses victimes. A Marseille, c'est un entrepreneur qui aurait arnaqué une dizaine de ses clients pour plus de 100 000 euros. - La maison de mon voisin est une vraie décharge...

**CASTLE
TOUTE UNE HISTOIRE**



20h05

Chérie 25

Beckett et Castle se rendent dans un appartement où séjourne un potentiel fabricant de bombes artisanales. Une fois arrivés, ils réalisent que le suspect s'est enfui, mais la police finit par l'attraper. Cependant, dans l'appartement, Beckett marche sur un objet qui fait un clic. Vraisemblablement figée sur une bombe, elle doit attendre l'équipe de déminage. En attendant, Esposito et Ryan tentent de déterminer le mobile du kamikaze. Ils découvrent alors qu'il a un désir de vengeance contre la police et essayent de le convaincre d'aider à désactiver la bombe.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:17
Dohr	12:35
Asr	15:50
Maghreb	18:20
Icha	19:42

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

LA COMMUNAUTÉ MONDIALE SE LÈVE

La communauté mondiale se lève pour Ghaza afin de marquer le 1^{er} anniversaire de l'agression sioniste contre Ghaza.

Des milliers de personnes ont manifesté lundi dans les États américains de New York et du New Jersey pour soutenir le peuple palestinien et dénoncer les crimes de l'occupation sioniste, notamment dans la bande de Ghaza, qui se poursuit depuis un an, rapportent des médias. Selon CBS News, des manifestants se sont rassemblés près de la Bourse de New York, dans le quartier financier, brandissant le drapeau palestinien. Pendant ce temps, des dizaines de policiers étaient présents dans des véhicules anti-émeutes à proximité. Dans la ville de Paterson, dans le New Jersey, des foules se sont également mobilisées pour exiger la fin de l'agression sioniste contre Ghaza et réclamer que les États-Unis et d'autres pays occidentaux cessent de fournir des armes à l'entité sioniste.

Mobilisation internationale et solidarité

Dimanche, des centaines de personnes ont participé à des manifestations massives aux États-Unis et à Londres, dénonçant l'agression sioniste en cours sur la bande de Ghaza, qui a causé la mort de dizaines de milliers de Palestiniens, principalement des femmes et des enfants, ainsi que la destruction massive de bâtiments résidentiels, d'écoles, d'hôpitaux et d'autres infrastructures. Parallèlement, des centaines de personnes ont organisé un sit-in de solidarité avec le peuple palestinien à Buenos Aires, en Argentine, pour marquer



le premier anniversaire de l'agression sioniste contre Ghaza. Cet événement, organisé par le Comité argentin de solidarité avec le peuple palestinien, a rassemblé des organismes universitaires, des défenseurs des droits de l'homme, des syndicats, des personnalités religieuses, des représentants de partis politiques, ainsi que des membres des communautés arabe et musulmane.

Un hommage aux martyrs

Le sit-in, qui s'est tenu sur la place du 5

mai, en face du palais présidentiel de la Casa Rosada, a débuté par une minute de silence en mémoire des martyrs de Palestine, du Liban et de Syrie. Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre Ghaza par voie terrestre, maritime et aérienne, entraînant près de 42 000 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et près de 100 000 blessés. De plus, des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres, témoignant de l'ampleur tragique de la situation.

LAGHOUAT

Saisie de 5 quintaux de viandes impropres à la consommation

Les services de Sûreté de la wilaya de Laghouat ont saisi une importante quantité de produits alimentaires périmés et impropres à la consommation humaine. Selon un communiqué publié hier par les mêmes services, l'opération a permis la saisie de 5 quintaux et 98,43 kg de viandes congelées, 125 kg de différents fruits de mer congelés emballés dans des sacs, 08 kg de « rashta », et 16,50 quintaux de petits pois, impropres à la consommation humaine.

La même source a ajouté que la quantité saisie, stockée dans une chambre froide à Laghouat, a été soumise à un contrôle vétérinaire, qui a confirmé qu'elle était impropre à la consommation humaine. Après accomplissement des procédures légales, le propriétaire présumé de ces denrées a été présenté devant le procureur régional compétent.

SUR FOND D'AGRESSION SIONISTE

VISITE DU CHEF DE L'UNHCR À LA FRONTIÈRE ENTRE LA SYRIE ET LE LIBAN

Visite du chef de l'UNHCR à la frontière entre la Syrie et le Liban, ce lundi au point de passage de Jdeidet Yabous.

Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Filippo Grandi, s'est rendu lundi au point de passage de Jdeidet Yabous, à la frontière entre la Syrie et le Liban, sur fond d'agression sioniste, a rapporté l'agence de presse syrienne SANA.

« Je suis à la frontière syro-libanaise, où un quart de million de personnes ont traversé depuis le 23 septembre, lorsque les frappes aériennes (sionistes) au Liban se sont intensifiées », a déclaré Grandi lundi sur X. Plus de 1,2 million de personnes ont été déplacées au Liban, a-t-il ajouté. Il a indiqué que les autorités locales, le Croissant-Rouge syrien, les Nations Unies et d'autres partenaires « travaillent 24 heures sur 24 et sept jours sur sept avec l'UNHCR pour assurer un accueil humain et efficace » aux personnes

déplacées arrivant en Syrie.

Grandi a également signalé avoir lancé un appel pour 324 millions de dollars américains « afin de répondre aux besoins de toutes les personnes fuyant le Liban vers la Syrie et des familles accueillant un grand nombre d'entre elles ».

« Cette crise survient à un moment où des millions de Syriens vivent dans la précarité. L'aide humanitaire et l'assistance au relèvement rapide sont nécessaires de toute urgence », a-t-il ajouté.

Plus tôt dans la journée de lundi, le journal syrien Al-Watan Online avait cité la Direction de l'immigration et des passeports du pays, selon laquelle 91.000 Libanais et 239.000 Syriens sont arrivés en Syrie en provenance du Liban depuis le 23 septembre, date à laquelle les forces sionistes ont commencé à mener des attaques intensives contre le Liban dans le cadre d'une dangereuse escalade.

PÉTROLE :

Le Brent à plus de 79 dollars

Les cours du pétrole baissent légèrement ce mardi, après avoir atteint la veille le seuil de 80 dollars, le plus haut niveau du Brent depuis plus d'un mois, poussé par la situation au Moyen-Orient. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, qui avait dépassé les 80 dollars lundi, perd 2,05% à 79,27 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, baisse de 2,15% à 75,48 dollars. Les craintes sur l'approvisionnement du Moyen-Orient en raison du conflit dans la région influent sur l'évolution du marché pétrolier, selon des experts qui n'écartent pas à court terme une hausse des cours à cause de la persistance du conflit et de ses possibles conséquences sur l'approvisionnement mondial.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

24 morts et 1 516 blessés en une semaine

Pas moins de 24 personnes sont décédées et 1516 autres ont été blessées dans 1209 accidents de la circulation survenus durant la période du 29 septembre au 5 octobre 2024 à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile (PC).

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ain Temouchent où 3 personnes sont décédées et 10 autres ont été blessées suite à 16 accidents de la circulation enregistrés.

En outre, les secours de la PC sont intervenus pour l'extinction de 1064 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Annaba et Tizi-Ouzou.